

Camping

DEM n° 13.146

# DÉLIBÉRATION (1)

- DU CONSEIL MUNICIPAL
- DU COMITÉ
- DU CONSEIL

SÉANCE DU 28 / 6 / 2013

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012

(1) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Didier QUENTIN  (1) Le Comité Syndical  (1) Le Conseil

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012 le 28 / 6 / 2013 ce jour

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de 21.009,14

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

## REÇU

04 JUIL. 2013

POUR MÉMOIRE		S/P ROCHEFORT
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1</b>		
<b>A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		- 12.580,16
<b>B) RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS</b> Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		+ 33.589,30
<b>C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)</b>		+ 21.009,14
<b>D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1</b> (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)		1.610,89
<b>E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2)</b> Besoin de financement Excédent de financement (3)		
<b>F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E</b>		1.610,89

### DÉCISION D'AFFECTATION

(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :

**1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement**

G) = au minimum, couverture du besoin de financement F

**2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)**

19.398,25

(1) Un déficit de fonctionnement de \_\_\_\_\_  
 Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,



**Bernard GIRAUD**

Fait à Royan le 28 / 06 / 2013

Délibéré par (1) :  Le Conseil Municipal.  
 Le Comité Syndical  
 Le Conseil \_\_\_\_\_

Royan le 28 / 06 / 2013

Nombre de membres en exercice	33	Certifié exécutoire par : <input checked="" type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> Le Président compte tenu de la réception en _____ Préfecture, le ____ / ____ / ____ et de la publication _____ le ____ / ____ / ____ A _____ le ____ / ____ / ____ Le Maire, _____ le Président, _____
Nombre de membres présents	25	
Nombre de suffrages exprimés	32	
Votes Contre / Pour	1 / 32	
Abstentions		
Date de convocation	21 juin 2013	

(1) Cocher la case correspondante  
 (2) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise après le vote du compte administratif  
 (3) Indiquer l'origine : emprunt \_\_\_\_\_ subvention \_\_\_\_\_ ou autofinancement \_\_\_\_\_  
 (4) Éventuellement pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement